

Conseil d'administration
Collège et Lycée Pierre de Coubertin – Font-Romeu
Lundi 21 juin 2021 à 17h 30

Début de séance : 17h30

Personnels à la salle des conseils et en visioconférence

Secrétaire de séance :

Ordre du jour :

- Adoption du compte-rendu du 25 mars 2021
 - Point sur les effectifs et la DGH 2021-2022
 - Attribution des IMP
 - Bilan CDI
 - Bilan sections sportives
 - Labellisation de l'internat
 - Questions financières
 - Prévisions de voyages et sorties scolaires 2021-2022
 - Convention avec l'hôpital transfrontalier de Puigcerda
 - Conventions et contrats
 - Questions diverses
-

Adoption du compte-rendu du 25 mars 2021

Vote : Unanimité

Point sur les Effectifs et la DGH 2021-2022

1. Effectifs

Lycée :

- 150 élèves en 2de – 5 classes
- 161 élèves en 1^{ère} dont 26 1STMG
- 110 élèves de Tle dont 15 STMG (3 classes de terminale générale)
- 24 élèves 3PM + 4 en attente

491 élèves au lycée

Collège :

- 88 en 6^{ème} (3 classes)
- 83 en 5^{ème} (3 classes)
- 97 en 4^{ème} (4 classes)
- 111 en 3^{ème} (4 classes)

M. Noël demande s'il y a des questions :

T. Figarol est surpris du nombre d'élève annoncé en terminale.

I. Hocquet estime les effectifs à la baisse, il y aurait une centaine d'élèves toutes sections confondues.

P. Noël communiquera les tableaux dès qu'il aura les chiffres définitifs.

2. DGH : La parole est donnée à Mme Hocquet (Adjointe)

Résultats de mutation :

- À ce jour, personne n'est affecté sur le poste de technologie au collège ; à défaut de titulaire, nous demanderons à M. Néhémie.
- 1 professeur de lettres a été nommé au lycée sur le poste de Mme Rosette (départ à la retraite)
- 1 professeur (Certifié) d'éducation musicale est nommé au collège, ce qui permettrait de redistribuer 3 h poste au collège (pour des projets ou du soutien).

ATTRIBUTION DES IMP (Indemnités pour mission particulière)

Dotation au Collège : 3.5 IMP

Dotation au Lycée : Baisse de la dotation avec 9.50 IMP

Nous avons 9.75 IMP. Nous perdons 0.25 IMP et une nouvelle IMP sera fléchée (0.25) destinée à la gestion (PIAL) et MDPH et l'accompagnement des personnels AESH (13 personnels pour l'établissement et les écoles). Nous réfléchissons à cette gestion avec le nouvel Adjoint.

1 IMP est également fléchée en EPS.

Départ de Mme Hocquet. Nouveau Proviseur adjoint : M. Marc Michaud LP de Thonon les Bains.

Départ de Mme Huot. Nous sommes dans l'attente d'un personnel nommé.

Départ de Mme OZUBSKO

M. Noël propose la répartition avec 0.50 en moins. (Les 0.25 perdu et 0.25 fléché pour la Gestion des AESH). Répartition quasi identique. Les 0,50 IMP en moins qui seront pris sur les TICE et M. Grossman.

18h. Arrivée de Mme Corrochano.

Au lycée :

- 1 IMP TICE Mme Jany
- 1,5 IMP pour Mme Rage pour la culture et la liaison école/collège
- 1 IMP Mme Couillard CPE en tant que Professeur Principal en 1^{ère}
- 1 IMP pour M. Begue (coordination vie scolaire)
- 0.5 pour M. VAZIA Section d'Enseignement Professionnel (SEP)
- 0.5 pour Mme JOSENDE sur la SEP et pour la gestion de la 3^{ème} Prépa Métiers

Au collège :

- 1 IMP pour M. Losserand pour la coordination en EPS
- 1 IMP pour Mme Rage
- 1 IMP pour Mme Jany

Bilan du CDI par Mme Jany

Concernant les manuels scolaires, le choix d'une restitution tardive ne fonctionne pas. Elle s'interroge sur la nécessité de programmer la restitution au plus près des conseils de classe du 3^o trimestre.

Remarque : Avec le confinement, pour les 6^{ème} ça a été compliqué au niveau informatique entre les codes ENT et pronote. Un accueil est à prévoir dès septembre 2021 pour remédier à cela.

M. Noël : Ce sera à mettre dans l'organisation de la rentrée.

H. Cullell : Regrette que les élèves ne respectent pas le planning.

M. Noël : souligne le travail accompli au CDI avec deux professeurs documentalistes titulaires.

Mme Jany : précise qu'il n'y a pas de bilan tel que les années précédentes. Suite à la venue de l'IA-IPR ce bilan mériterait de changer de nom car selon lui il s'agit d'une véritable politique plus que d'un projet documentaire à verser dans le volet « Politique documentaire de l'établissement ».

Bilan des sections sportives

P.Noël : Nous avons du procéder, à la demande du rectorat, à la fermeture puis à la réouverture des sections pour éviter les sections fantômes. Ce qui a permis de fermer la section sportive Vol Libre qui ne recrutait plus depuis plusieurs années.

La section sportive Lutte n'a pas eu d'élèves et beaucoup souffert cette année à cause COVID. Toutefois, M. Dollat (entraîneur) demande de maintien de la section. La fédération souhaiterait prendre une 3^{ème} personne et nous espérons des candidats lors du prochain recrutement.

Toutes les autres sections ont bien fonctionné y compris les sections football et rugby pour lesquelles il a fallu maintenir les entraînements quoiqu'il arrive.

Je remercie la Région qui a apporté l'aide habituelle. Tous les bilans sont numérisés et consultables à la demande. Il suffit pour cela de se renseigner auprès du secrétariat.

Labellisation de l'internat :

M. Begue s'occupe du dossier. Le nouvel internat fera l'objet d'un management d'internat ou le mieux vivre est important. Il y aura un projet d'internat inclus dans le projet de vie scolaire.

M. Noël : le « Label Internat d'Excellence Olympisme » devrait arriver au moment de la livraison du nouvel internat en juin 2022. L'inauguration est prévue en septembre 2022. Perrine Lafont sera la marraine.

Nous créerons dès la rentrée 2021 une commission plurielle (enseignants, entraîneurs, Cpe, etc.) pour discuter des orientations, de l'organisation et des règles, ...

Questions financières soumises au vote :

Consultables sur le lien et téléchargeables pour le détail.

- | | |
|--|------------|
| - Don au Comité ski
1200€ pour la participation à la location des remontées mécaniques. | Unanimité. |
| - Don pour le FSE
500€ financement du concert dans le grand Préau par M. Argenty. | Unanimité |
| - Panne congélateur :
6113,33€ Prise en charge du service logistique vers restauration. | Unanimité |
| - Désaffectation du fourgon bleu | Unanimité |
| - Vente fourgon lycée
(Reprise 3000€) | Unanimité |
| - Prix du Concours photos : principe d'attribution des lots | Unanimité |

Prévisions de voyages et sorties scolaires pour 2021/2022

- Sortie au théâtre de l'Archipel avec Mme Lefevre (1^{ère} et Term) Option HLP en décembre.

L'établissement prend en charge le transport.

Vote pour la participation des familles pour un montant de 8€/famille

676€

Unanimité

- Présentation du Projet par I. Fraisse :

Projet fédérateur sportifs/latinistes et mixité des publics avec la Société ACTA

Civilisation et sports de l'antiquité. Culture et pratiques sportives.

« Gladiateurs / Sports antiques ». En lien avec Paris 2024. Ce projet serait à renouveler sur 3 ans avec pour objectif final un jumelage et un voyage en Grèce ainsi qu'une exposition.

On vote le principe « Renouveler liens avec la société ACTA jusqu'en 2024 avec voyages en Grèce sur les différents sites olympiques ». Vote au lycée. Unanimité

Les contrats

- Projet Voltaire : + module excellence (Grand oral)

2902€ contre 2200€ les premières années.

N. Sanchis demande des précisions sur les modifications apportés par Mme Lefèvre.

Mme Huot : nous avons accepté d'ajouter une option permettant de préparer le grand oral.

Cette convention concerne la licence d'utilisation et non la certification qui est gérée par

S. Huot : l'établissement pourrait prendre en charge la gestion de la certification comme c'est le cas pour le DELE.

Unanimité

Convention avec l'Hôpital transfrontalier de Puigcerdá

M. Noël : Convention non finalisée. Des points nécessitent des précisions. Elle sera votée au CA de la rentrée.

Conventions et contrats

Le vote consiste à autoriser le chef d'établissement à signer les contrats et conventions.

- Machine à affranchir
- Contrat Veolia
- Deux conventions avec ACTA collège et lycée
- Convention de la location des salles de classe (musiciens) pour le CREPS pendant les vacances d'été (Août).
- Mise à disposition d'une chambre froide au Creps
- Affectation des logements de fonctions modifiée
- M. Sinatra est muté au CREPS et quitte le logement
- Mme Bernole quitte le logement qui sera restitué au nouvel adjoint.
- Les logements attribués par NAS et non occupés sont loués par COP
- Réorganisation et attribution des garages individuels.
- Convention de mise à disposition de la cafétéria à Mme DE PIETRO
- Viabilisation et maintenance pour les installations du lycée/creps
- Pour information, Il n'y a plus les retards de paiements du Creps.
- Cop M. Finet
- Cop Mme Bernole

- COP modifiée de Mme Bernole (arrêt au 15 juillet)
- Projet de voyage Erasmus formation en Roumanie de Mme RAGE ; COUASNON ; Mme CORROCHANO
- Projet de voyage Erasmus de Mme COUILLARD
- Convention avec le golf : vote pour autorisation de signer la convention de partenariat pour le collège
- Convention avec l'urssaf : le lycée Picasso prend en charge la gestion des Aed du collège

Unanimité pour tout

Mme Cullell Nathalie s'interroge sur la sortie pédagogique prévue le 1^{er} octobre qui n'est pas soumise au vote. S. Huot. Il n'y a pas de participation des familles donc pas de vote. Le coût est pris en charge par l'établissement.

L'ensemble des projets de l'année 2021/2022 n'a pu être recensé la liste sera votée en octobre 2021

Questions diverses

1. M. le DASEN avait laissé entrevoir la possibilité, pour notre établissement, d'avoir des moyens humains supplémentaires pour assurer correctement la surveillance et l'encadrement de nos élèves en dehors des cours. Qu'en est-il ?

M. Noël : Le DaseN a aidé pour les remplacements des Aed.

A. Begue souligne la difficulté de surveillance sur le midi et deux malgré les services civiques qui ont bien aidé tant sur la surveillance qu'au self et précise que des EDT modifiés pour les collégiens permettraient un meilleur encadrement. Cf. Bilan vie scolaire adressé aux membres du CA. Aujourd'hui nous n'avons aucune candidature pour les services civiques.

M. Noël adressera un courrier du Proviseur dès demain pour rappeler ces besoins.

2. Comme chacun le sait, la « vraie » fin de l'année scolaire pour les élèves correspond à la date du conseil de classe du 3e trimestre ou, pour les élèves de terminale, à l'inscription des notes dans le livret scolaire.

Cette année, les conseils de classe du 3e trimestre ont eu lieu aussi tôt ou plus tôt que par le passé pour tous les niveaux, ce qui a raccourci d'autant l'année scolaire réelle, alors que les réformes du bac et du lycée auraient dû permettre de « changer les choses ». Pourquoi cela n'a-t-il pas été le cas ? N'aurait-on pas pu s'organiser autrement ?

T. Figarol : Pourquoi ne pas avoir reculé les conseils de classe d'une semaine ? Il y a aussi eu le problème de remontée des notes pour le 1^{er} juin. Pour le niveau 5^e, il semblait possible de repousser les conseils d'une semaine.

H. Cullell souligne qu'il y a de moins en moins d'élèves en commission d'appel.

M. Noël : Concernant les commissions d'appel, on est sur des procédures et on ne peut pas changer les dates. Il y a eu deux commissions pour l'Andorre. Il y a eu 7 redoublements en 2nd. Je remercie les professeurs de Font-Romeu qui font le travail de médiation avec les familles afin de préparer les redoublements.

T. Figarol : Nous aurions pu gagner quelques jours quand même.

A. Fourcade : En effet, il y a un vrai désengagement des élèves y compris en section.

3. Une restructuration de l'établissement est en cours à commencer par l'internat. Il est prévu dans les prochaines tranches la réhabilitation de l'ancien internat, puis, dans un second temps, celle de l'externat.

Quelle sera la place donnée à la SEP et à sa formation BAC PRO MRC (Métiers de la Relation Client) pour laquelle des plateaux techniques sont exigés ? Les acteurs de cette formation seront-ils associés à la réflexion ?

Une réflexion sera-t-elle menée sur l'éventuelle ouverture d'une filière diplômante de niveau 5 du type CAP, pouvant accueillir nos élèves de 3ème trop fragiles ?

- Dans le même champ professionnel : CAP EPC (Employé Polyvalent du Commerce)

- Dans une filière CAP en adéquation avec notre bassin d'emploi :

- *CAP transports par câbles et remontées mécaniques*
- *CAP dans le service à la personne, comme le CAP ATMFC (Assistant en milieu familial et collectif)*
- *CAP maintenance de bâtiments et de collectivité*
- *CAP de la filière bois, et construction bois*

Même avec de petites sections on répondrait à une demande locale et on permettrait à nos jeunes fragiles désireux de rester sur le secteur de pouvoir se former.

Aussi, à l'instar de ce qui se fait au Lycée JACQUARD à LAVELANET, des formations biquilifiantes pourraient être associées à ces formations professionnelles sous forme de DE (diplôme d'État) ou de CQP (Certificat de Qualification Professionnelle). Ces dernières permettent de vivre et travailler à la montagne :

- DE accompagnateur/trice en moyenne montagne

- DE moniteur/trice de ski alpin et/ou ski nordique

- CQP Skiman

- CQP Opérateur de Parcours Acrobatiques en Hauteur (pour les parcs accrobranches)

-

M. Noël : Dès mon arrivée la formation du CAP a été portée par le réseau des lycées. La réflexion sur la carte de formation a eu lieu et continue. Attention, le département est en déficit de places en sections professionnelles.

Malgré le déficit de salles actuel, nous gagnerons des places dans 4 à 5 ans. Un bac pro sport devrait être créé voire une formation sur un an. Le secteur SEP sera spécifique et aux normes. Nous avons la surface mais pas encore les aménagements du plateau. Dès septembre, il y aura des réunions avec le creps puisque tout est géré par la région.

Et, pour garder une logique de colonne vertébrale des formations, on peut aussi inclure la réflexion sur l'ouverture d'un BTS, en relation avec nos Bac pro et technologique Le chantier est vaste.

4. En poursuivant la réflexion sur la restructuration de l'établissement, est-il envisagé de séparer lycéens et collégiens ? En effet, face aux problèmes de manque de discipline et de différences de règlement intérieur, une solution pourrait être de séparer (soit par bâtiment, soit par étage) le collège du lycée.

M. Sanchis : il y a une volonté des enseignants d'être associés aux discussions pour la restructuration et souhaite une réflexion conjointe avec l'administration. Les règles ne s'appliquent pas pareil en collège et en lycée. Bien qu'il y ait une certaine richesse à la mixité, cela crée aussi des complications. La restructuration pourrait être l'occasion d'y réfléchir.

M. Noël : Je connais le problème ayant toujours exercé en cité scolaire à l'étranger y compris dans des établissements accueillant des élèves du primaire à la terminale. On ne peut pas séparer les locaux ici. Il faudrait pour cela tout raser et reconstruire, tout doubler. Nous verrons avec les nouvelles salles ce qui est techniquement possible. L'établissement est déjà compliqué dès le début avec la mixité Creps/Cnea/Staps/Lycée/Collège et les personnes qui passent dans les couloirs. Il y a du pour et du contre. Néanmoins, une cité scolaire tire toujours les collégiens vers le haut et bien souvent apaise les lycéens.

E. Corrochano : Le problème est essentiellement celui du règlement du collège et du lycée, du téléphone et de la Loi.

C. Carrera : Il faudrait mieux identifier les collégiens des lycéens. Comment les différencier ?

P. Noël : Le constat fait par le CVC est le suivant : il y a une cour pour les 6° et les 5°. La cour pour les 4° et les 3° près de la piscine disparaît avec les travaux.

En réponse à leur question « La cour de devant (6°/5°) sera entièrement mise à plat et sécurisée. Cela permettra aussi de répondre aux problèmes des sorties en collège. Carole Delga avait précisé que 4 établissements ne répondaient pas aux exigences des normes de sécurité. Il y aura une clôture devant avec un grand portail pour les grands flux un portillon avec sonnerie en lien avec la loge comme partout ailleurs. Il faudra réfléchir aux sorties de collégiens et lycéens. Avec cette nouvelle cour prévue pour 380 élèves, nous devrions gagner en surveillance. M. Le Bellec est aussi en réflexion sur la gestion des flux car « l'open-space » n'est plus possible.

A. Le Bellec : La région est dans une démarche d'accompagnement. Il y a une sortie spécifique au Creps. C'est plus facile. Il y a le problème de responsabilité transférée tant pour les collégiens que pour les lycéens. La cour de récréation à l'arrière n'était pas facile à surveiller. Dès septembre il y aura des travaux à l'arrière de Creps. Nous offrirons la possibilité de visiter les lieux aux personnels. La région prend en compte le problème.

5. Quels sont les termes du partenariat entre le lycée et le CREPS ?

P. Noël : Concernant la question sur la nouvelle infirmerie, les installations sportives et les vestiaires. La région fera le nécessaire. Nous y travaillons depuis deux ans avec A. Le Bellec.

A. Le Bellec : Il y a un gros travail de convention à mener. C'est structurel. Un audit sera fait et la région arbitrera.

Nous verrons ce qui peut être mutualisé, comment, quelle facturation. Sur la base de la commission de l'internat il est possible de créer une commission « relations entraîneurs/enseignants... »

P. Noël : « Pour l'infirmerie, il a fallu mettre à plat le fonctionnement et les horaires du fait de la perte d'un poste d'infirmier au creps. » et donne la parole à M. Le Bellec.

A. Le Bellec :

- Concernant la vétusté, il y aura un rafraîchissement des locaux. Peu de collégiens ont des installations aussi conséquentes et aussi proches.

- Concernant la relation médical/lycée/Creps. Il y a tous les élèves, des internes et des athlètes de haut niveau. On va vers une séparation des flux ; un rééquilibrage du temps des agents ; une infirmerie scolaire près du self et un pôle médical (Creps) pour le suivi global des athlètes en des lieux différents.

T. Figarol : Les plans sont avancés mais nous sommes toujours en l'attente d'une réflexion commune.

P. Noël : De toutes nouvelles propositions sont arrivées mercredi dernier. Une réflexion commune sera menée.

6. Les enseignants mangeant régulièrement à la cantine ont constaté une dégradation de la qualité des repas servis. Ils demandent qu'un effort soit fait pour enrayer cette évolution.

S. Huot : En 4 ans il n'y avait jamais eu de remarques négatives sur le service restauration. Cette année, quelques mails de parents nous sont parvenus et il semblerait que la qualité des repas ait baissé. Cela peut s'expliquer par la longue absence du chef de cuisine ainsi que par les contraintes liées au Covid (plus de salade bar pour les entrées).

Fin du CA : 19H45